

Où en sommes-nous dans la lutte contre le cancer en Belgique? C'est une question que l'on se pose régulièrement et à laquelle le Baromètre belge du cancer peut répondre avec précision.

Lancé ce mercredi par la Fondation contre le cancer (FCC), "ce document couvre toute la problématique du cancer dans notre pays, de la prévention aux soins palliatifs, en passant par le dépistage, les traitements et la qualité de vie des personnes atteintes, pendant et après la maladie", explique Benoît Koerperich, directeur général de la Fondation. "Il permettra à tous les acteurs concernés, à commencer par les pouvoirs publics, de répondre au mieux aux enjeux du cancer en Belgique. Ce rapport très complet, qui fera l'objet de mises à jour régulières, doit servir de fil conducteur pour répondre aux besoins et suivre au mieux les tendances dans les années futures."

La prévention

Lors de la présentation du Baromètre, le Dr Didier Vander Steichel, directeur médical de FCC, a parcouru les cinq chapitres du trajet de soins, à commencer par la prévention. "Ce n'est pas une surprise: l'incidence des cancers en Belgique est très élevée, augmente et continuera à augmenter. Cette augmentation est interpellante, mais la bonne nouvelle est que 40% de ces cas de cancer pourraient être évités grâce à la prévention. Les facteurs de risque sont en effet connus: tabagisme, consommation d'alcool, alimentation, surpoids, obésité, agents infectieux (papillomavirus), expositions professionnelles, ou aux ultraviolets... C'est donc bien au niveau de notre mode de vie qu'on a la possibilité de faire la différence et potentiellement à terme réduire de 40% la fréquence des cancers dans notre pays."

Parmi les recommandations des experts, on peut citer, à titre d'exemple, le renforcement et l'amélioration du financement du sevrage tabagique particulièrement à destination de groupes vulnérables, comme les jeunes, notamment via le remboursement des substituts nicotiniques.

Le dépistage

Deuxième étape du trajet de soins: le dépistage. Le but est ici, grâce à un diagnostic plus précoce, d'augmenter les chances de guérison et d'améliorer la qualité de vie des patients grâce à des traitements plus limités. En l'occurrence, les experts recommandent d'améliorer et étendre les programmes de dépistage existants. "Il s'agit, surtout dans le sud du pays, précise le Dr Vander Steichel, d'augmenter la participation à ces dépistages. Mais aussi les améliorer en les stratifiant, ou disons en les imaginant plus sur mesure en fonction des profils de risque individuels."

En outre, il faudra mettre en place de nouveaux dépistages en Belgique, dans la mesure où il existe des évidences scientifiques suffisantes. D'abord, pour le cancer du poumon. "Ce sera un dépistage stratifié, puisqu'en l'occurrence limité aux personnes qui ont fumé longtemps et beaucoup. On prévoit aussi un dépistage organisé des cancers de la prostate et de la peau."

Le diagnostic et les traitements

Étape suivante: diagnostic et traitements. Les recommandations consistent à davantage impliquer les patients dans la prise en charge de leur maladie. "Cela suppose d'abord une meilleure étude des besoins, des attentes, des croyances et des perceptions des patients et de leurs proches, poursuit le directeur médical de la FCC. Nous voyons actuellement combien les perceptions peuvent perturber la prise en charge d'un problème de santé comme le Covid. C'est encore bien plus complexe en oncologie. Il s'agira donc, moins que responsabiliser, plutôt renforcer le rôle actif des patients dans leur prise en charge médicale et les aider à faire les bons choix, ce qui suppose avant tout une bonne compréhension des possibilités qui leur sont offertes en matière de traitement. Enfin, il faudra inclure systématiquement une auto-évaluation de ce que vivent les patients et les professionnels de la santé au cours de leur prise en charge." Autre gros chantier: la reconnaissance, le financement et l'évaluation des centres de référence. Il faut mettre en œuvre une centralisation des soins dans les centres de référence. Enfin, les experts recommandent la création d'un réseau national pour la recherche clinique en oncologie. "Le financement de la recherche académique est notre priorité numéro un, souligne le médecin. Il faut savoir que la moitié est financée par le grand public en Belgique."

70 000

nouveaux diagnostics par an

La Belgique occupe la 4^e place de l'Union européenne en matière de fréquence des cancers.

mique est notre priorité numéro un, souligne le médecin. Il faut savoir que la moitié est financée par le grand public en Belgique."

Les soins de suite

Vivre avec après un cancer ou le survivorship. "Plutôt que parler de recommandations en faveur de la continuité des soins, je préférerais parler de médecine intégrative, explique le Dr Vander Steichel. En l'occurrence intégrer dans le trajet de soins des patients, dès le diagnostic, une série d'accompagnements, de mesures, de prises en charge qui ne sont pas strictement médicales mais qui n'en sont pas moins importantes pour leur qualité de vie. Qu'il s'agisse de revalidation, d'accompagnement psychologique et social, de réintégration professionnelle et même peut-être avant, de maintien au travail le plus longtemps possible pendant la période des traitements et après, mais aussi de la préservation de la fertilité, ainsi que toutes les questions liées à l'intimité et à la sexualité pendant et après la maladie." Un autre aspect est l'amélioration des soins médicaux par "le renforcement de la continuité entre ce qui se passe à l'hôpital et en dehors; c'est vraiment un des axes transversaux qui transparait tout au long de ce baromètre".

Les soins palliatifs

Dernière étape du trajet médical, les soins palliatifs. "Malgré le fait que la Belgique soit classée dans le peloton de tête des pays qui offrent la meilleure prise en charge palliative, il reste énormément de possibilités d'améliorations. En effet, un malade sur deux qui décède d'un cancer n'a pas bénéficié de soins palliatifs en Belgique et pour plus de 18% d'entre eux, les soins palliatifs ont été mis en route beaucoup trop tard." Les experts recommandent donc davantage de financement et de capacités d'accueil.

Laurence Dardenne

"L'Europe a besoin de données fiables pour réduire l'usage des pesticides"

UE Les Vingt-sept tentent de diluer le texte de la Commission.

La réduction de 50% de l'usage des pesticides dans l'Union européenne à l'horizon 2030 est un des éléments importants du Pacte vert (ou Green Deal). La Commission européenne a présenté en février un projet de législation qui détaille les moyens de parvenir à cet objectif. Ce jeudi, la présidence française du Conseil, les représentants du Parlement européen entameront, avec l'appui de la Commission, un trilogue en vue d'aboutir à un accord sur une position commune qui pourrait être validée par les deux institutions.

À la veille de cette discussion, des ONG environnementalistes tirent la sonnette d'alarme, estimant que le Conseil a vidé de sa substance la proposition de la Commission. "Pour le moment, la collecte des données sur les pesticides est insuffisante", pointe Alice Bernard de l'ONG Client Earth. "Si on ne corrige pas ça, on ne disposera pas des données nécessaires pour savoir si l'Union est sur la voie pour atteindre ses objectifs." La Commission propose que les États mem-

bres lui transmettent, sur base annuelle, les données collectées par les exploitants agricoles relatives à l'usage qu'ils ont fait des pesticides.

The European Pesticide Action Network (Pan Europe) and Global 2000 ont demandé l'accès aux documents du Conseil qui révèlent que dix États membres (dont la Belgique n'est pas) ont œuvré à diluer la proposition de la Commission. La position du Conseil colle de près à leurs souhaits. Il veut que les données soient collectées et transmises tous les cinq ans, plutôt qu'annuellement. Il rejette la standardisation des données et s'oppose à ce que les exploitants soient obligés de les communiquer par voie électronique.

La France n'était pas du groupe des dix, mais devra, en tant que présidente, défendre la position du Conseil. La Commission tentera de faire en sorte que sa proposition, renforcée par le Parlement, ne perde pas toute crédibilité. "Le point le plus important est la récolte des données, qui doit être beaucoup plus régulière que tous les cinq ans. Si l'accord porte sur 2 ou 3 années pour la collecte de données standardisées et informatisées, ce serait déjà un très bon compromis", avance Martin Dermine, de Pan Europe.

OleB

Les coraux condamnés?

Les récifs coralliens nécessaires à la survie d'un demi-milliard de personnes sont très probablement condamnés à disparaître en raison du réchauffement climatique, même si les objectifs de l'accord de Paris sont atteints, selon une étude parue mardi.

Avec une hausse de la température moyenne de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, plus de 99% des coraux seraient incapables de se remettre des vagues de chaleur marines de plus en plus fréquentes, estime les auteurs de l'étude publiée dans la revue *PLOS Climate*. Et avec un réchauffement de 2°C, leur mortalité serait de 100%, selon les chercheurs qui ont utilisé une toute nouvelle génération de modèles climatiques analysant les océans à une résolution d'un kilomètre carré. "La dure réalité est qu'il n'y a pas de seuil de réchauffement sans danger pour les récifs coralliens", qui abritent un quart de la vie marine, commente l'auteur principal Adèle Dixon, de l'Université de Leeds. (AFP)